



Association du Peuple Bamiléké - Bamileke Ontario

Association of Bamileke people in Ontario

www.bamileke-ontario.org

Ontario corporation number: 1699707

DECLARATION OF NON-DISCRIMINATION

Bamileke Ontario hereby declares, affirms, and commits to a policy of non-discrimination and equal opportunity in all of its operations, employment practices, provision of services, programs, and activities.

1. Compliance and Core Commitment

The Organization complies with all applicable federal, provincial, state, and local anti-discrimination legislation. The Organization ensures that no individual, employee, applicant, volunteer, client, or recipient of services is subjected to discrimination, harassment, exclusion, or differential treatment.

2. Protected Grounds

Discrimination and harassment are strictly prohibited based on any of the following grounds, including but not limited to:

- Race, ancestry, place of origin, colour, or ethnic origin;
- Citizenship or nationality;
- Creed, religion, or political affiliation;
- Sex, pregnancy, childbirth, or related medical conditions;
- Sexual orientation, gender identity, or gender expression;
- Age;
- Marital status, family status, or civil union status;
- Physical, mental, or learning disability, or medical condition;
- Source of income, level of literacy, or socio-economic status

3. Scope of Application

This Declaration applies to all aspects of the Organization's operations, including recruitment, hiring, compensation, promotion, termination, selection of volunteers and vendors, and the delivery of all public programs, services, and facilities.

4. Implementation and Accountability

The Organization maintains active procedures to investigate any complaints of discrimination or harassment promptly and fairly. Corrective action will be taken against any individual found violating this policy. The Organization agrees that any breach of this Declaration may result in the immediate termination of contracts, partnerships, grants, or permits associated with governing municipal or regulatory bodies.

ACKNOWLEDGEMENT AND SIGNATURE

By signing below, the authorized signatory certifies compliance with this Declaration.

Organization Name: _____

Authorized Representative Name: _____

Title / Position: _____

Signature: _____ **Date:** _____

DÉCLARATION DE NON-DISCRIMINATION

Bamileke Ontario déclare, affirme et s'engage par la présente à respecter une politique de non-discrimination et d'égalité des chances dans l'ensemble de ses activités, de ses pratiques en matière d'emploi, de la prestation de ses services, de ses programmes et de ses activités.

1. Conformité et engagement fondamental

L'organisation se conforme à toutes les législations anti discriminatoires applicables aux niveaux fédéral, provincial, d'État et local. L'organisation veille à ce qu'aucune personne, qu'il s'agisse d'un employé, d'un candidat, d'un bénévole, d'un client ou d'un bénéficiaire de services, ne soit victime de discrimination, de harcèlement, d'exclusion ou de traitement différencié.

2. Motifs protégés

L'organisation interdit strictement toute discrimination, tout harcèlement et tout acte de haine fondé sur l'un des motifs protégés par la législation applicable en matière de droits de l'homme, y compris, mais sans s'y limiter :

- La race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur de peau ou l'origine ethnique ;
- La citoyenneté ou la nationalité ;
- Les convictions, la religion ou l'appartenance politique ;
- Le sexe, la grossesse, l'accouchement ou les conditions médicales qui y sont liées ;
- L'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre ;
- L'âge ;
- L'état civil, la situation familiale ou le statut d'union civile ;
- Un handicap physique, mental ou d'apprentissage, ou un état de santé ;
- La source de revenus, le niveau d'alphabétisation ou le statut socio-économique.

3. Champ d'application

La présente Déclaration s'applique à tous les aspects des activités de l'Organisation, y compris le recrutement, l'embauche, la rémunération, la promotion, le licenciement, la sélection des bénévoles et des prestataires, ainsi que la mise en œuvre de l'ensemble des programmes, services et installations destinés au public.

4. Mise en œuvre et responsabilité

L'Organisation met en œuvre des procédures actives afin d'enquêter rapidement et équitablement sur toute plainte pour discrimination ou harcèlement. Des mesures correctives seront prises à l'encontre de toute personne reconnue coupable d'avoir enfreint la présente politique. L'Organisation reconnaît que toute violation de la présente Déclaration peut entraîner la résiliation immédiate des contrats, partenariats, subventions ou autorisations liés aux instances municipales ou réglementaires compétentes.

RECONNAISSANCE ET SIGNATURE

En signant ci-dessous, le signataire habilité atteste du respect de la présente déclaration.

Nom de l'organisation: _____

Représentant autorisé: _____

Titre / Function: _____

Signature: _____ **Date:** _____